

Première séance

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **25 (1840)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II.
PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES GÉNÉRALES.

PREMIÈRE SÉANCE,
Lundi, 24 Août, à 9 heures du matin.

PRÉSIDENCE DE M. LE R. P. GIRARD.

1. La Société se trouvant réunie dans la salle du Grand Conseil, M. le Président prononce son discours d'ouverture, dont le sujet est le parallèle entre la philosophie et les sciences naturelles.

2. M. le Président annonce ensuite que le Conseil d'État a voté l'allocation ordinaire de 400 francs, pour les publications de la Société, et il fait mention des autres dons en argent accordés par cette même autorité, par le Conseil d'Éducation, ainsi que par le Conseil communal de la ville de Fribourg, pour faciliter à la section fribourgeoise la réception de la Société. La proposition de nommer des députations pour présenter à chacune de ces autorités les remerciemens de la Société, étant agréée, M. le Président désigne MM. le Prof. de Candolle, père, et de Fellenberg, pour remplir cette mission auprès de M. l'Avoyer du canton; MM. le Prof. Treschel et Lardy, auprès du Président du Conseil d'Éducation, et MM. le Prof. Schinz et L. Coulon,

auprès de M. le Syndic de Fribourg, en adjoignant à chacune de ces députations un membre de la section fribourgeoise pour l'accompagner.

3. M. le Président annonce qu'il a trois objets de circonstance à soumettre à l'assemblée; l'un qui intéresse la Suisse entière, l'autre plusieurs cantons, et le troisième le canton de Fribourg en particulier.

Le premier concerne le crétinisme. A ce sujet il est d'abord fait lecture, en original, puis en français, de la lettre adressée au Comité central, le 21 Mai 1840, par la Société suisse d'utilité publique. M. le D. Guggenbühl, de Glaris, venait de lui faire la proposition d'établir à 3,000 pieds au-dessus de la mer, un institut de santé pour de jeunes crétins, dont il s'offrait à devenir le médecin, l'instituteur et le père nourricier. La Société se montrait disposée à aider cette entreprise, mais elle voulait avant tout connaître notre avis.

Après avoir rappelé la proposition faite par M. le D. et Prof. Troxler, en 1830, à la réunion de St. Gall, M. le Président indique les démarches qu'il a faites pour en provoquer l'examen. Il annonce, qu'en envoyant les lettres de convocation, il a donné connaissance de cet objet important, et que, sur l'invitation de M. de Fellenberg, de Hofwyl, il a consulté divers médecins de la Suisse, dont la correspondance fournira des renseignemens précieux et quelques données statistiques intéressantes.

Il propose de charger une commission de l'examen de cette question, ainsi que des pièces y relatives, pour en faire son rapport à la séance générale de mercredi. Cette proposition ayant obtenu l'agrément de l'assemblée, M. le Président invite M. le Prof. Troxler à présider cette commission, et de s'adjoindre MM. les Docteurs Schneider, de Berne, Castella, de Neuchâtel, Pugin et Longchamp, de Fribourg, et d'autres membres à son choix.

4. Le second objet est une demande, lue en original allemand, avec analyse en français, du Comité fédéral de secours à Zurich, datée du 18 Août, et ayant pour but d'obtenir l'avis de la Société helvétique des sciences nat. sur les moyens de prévenir de nouvelles inondations dans les pays de montagnes exposés aux débordemens des torrens, notamment dans les cantons d'Uri, du Valais et du Tessin. Sur la proposition de M. le Président, cet objet est également renvoyé à l'examen d'une commission, pour en obtenir un rapport à discuter mercredi. Cette commission sera présidée par M. Lardy, inspecteur-général des forêts du canton de Vaud, que l'on prie de s'adjoindre M. de Charpentier et M. Rahn-Escher, celui-ci comme vice-président du comité fédéral de secours, et de la compléter ensuite en y appelant les membres qu'il jugera convenables.

5. Le troisième objet est l'éruption du gaz inflammable dans une carrière de gypse au Burgerwald, à trois lieues et demie de Fribourg, au pied du versant nord de la montagne dite le Cousimberg (Käsenberg). Cet objet est, comme les précédens, renvoyé à une commission, composée de MM. L. R. de Fellenberg, président, de Charpentier et de Dompierre, qui pourront aussi s'adjoindre quelques membres pour faire rapport le mercredi.

6. Après avoir annoncé à l'assemblée que la séance générale de demain aura lieu à 7 heures du matin, à cause de la course au Burgerwald, projetée par le comité d'organisation et agréée par le Comité général, M. le Président lève la séance, en invitant les différentes sections de la Société à se réunir dans les locaux qui leur sont préparés.

